

Préservation et valorisation de la réserve Naturelle Communautaire du Boundou

Pays	Sénégal
Bénéficiaire	TAMBACOUNDA
Montant total du projet	154 300 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (32%)
Partenaires financiers	Conseil Général Isère (94 800 €), PNDL (9 500 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	11 juin 2010

Contexte

La Réserve Naturelle Communautaire (RNC) du Boundou est située dans la région de Tambacounda, au niveau des communautés rurales de Dougué, Koussan, Sinthiou Fissa et Toumboura. Les populations de 21 localités soit près de 650 ménages sont directement concernées par le projet de valorisation de cette réserve de 120.000 ha, projet ayant débuté en 2005 dans le cadre de la coopération décentralisée Isère-Tambacounda.

Le Boundou est une zone rurale peu développée à faible densité humaine. Elle connaît une exploitation anarchique des ressources, qui allié à d'autres pressions (feux de brousse, braconnage, sécheresse, etc.) a conduit à une rapide dégradation des écosystèmes.

Les populations en ont elles-mêmes fait le constat : les conditions d'agriculture et d'élevage se sont fortement détériorées et à l'heure actuelle, une grande partie des revenus des villageois provient de membres de leur famille ayant émigré.

Afin d'endiguer cette rapide dégradation de l'environnement et de valoriser durablement les ressources naturelles, les populations de quatre communautés rurales ont décidé de reconverter une zone de chasse touristique en une aire protégée intercommunautaire : la RNC du Boundou, Elles se sont engagées à gérer elles-mêmes la réserve en respectant un code local de bonne conduite. La réserve est aujourd'hui gérée par un conservatoire représentant la population et les autorités locales.

L'initiative est portée par l'Agence Régionale de Développement qui intervient entre autres dans la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, cette compétence ayant été déléguée aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation. Cette Agence, créée en 1998, a un statut d'établissement public local à caractère administratif.

Objectifs

Le projet vise à protéger un écosystème menacé au niveau régional tout en permettant aux populations locales de valoriser leurs ressources naturelles et d'améliorer leurs conditions de vie.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- La lutte contre les feux de brousse, le braconnage et les coupes abusives ;
- La mise en œuvre d'inventaires et d'activités de suivi écologique ;
- La mise en place de couloirs de transhumance et de parcours de bétails ;
- L'initiation et le développement de l'apiculture ;



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



- La valorisation des produits forestiers non ligneux.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Abdoul Aziz TANDIA

ardtamba@orange.sn